COMITE REGIONAL ULM

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

RAPPORT MORAL 2021

Assemblée générale ordinaire du samedi 5 mars 2022 à Montfort (04)

2021 aura été une année particulière à plusieurs titres, d'abord par la prise de fonction du nouveau Comité régional et ensuite par la poursuite de l'épisode COVID. Pour autant, nous avons bien résisté. Nous avons une progression, certes modeste, au niveau du nombre de structures affiliées mais elle est là. De même, en termes de licenciés, nous constatons une légère augmentation. Globalement et sans crier victoire, notre mouvement en région a bien résisté à cette pandémie.

Le 6 février 2021, lors de l'élection d'«Ulm Ensemble», nous vous avions présenté notre feuille de route et nos axes de travail. Au cours de cette première année, nous avons dû nous structurer, tout d'abord définir le rôle de chacun à l'intérieur du Comité, et surtout définir le rôle des responsables départementaux. Ils sont les relais indispensables entre les structures et le Comité directeur. Vous remarquerez que je ne parle pas de Président mais bien de Bureau et Comité directeur. J'insiste sur cela car les décisions sont prises par l'ensemble. Le rôle du Président est de donner un fil conducteur ; certes, de temps en temps, il faut trancher. Le Président est l'interface entre la Fédération, les structures et nos partenaires (Région, Département, DGAC, BGTA, etc.) et là aussi, il a un rôle important car il peut influer, aider sur certaine décision.

Au niveau de la Fédération, je représente non seulement vos structures, mais je siège également au GPCR (groupe de pilotage des Comités régionaux) dont la présidence est assurée par Christian Santini, 2e Vice-président de la Fédération. Au-delà de statuer sur les demandes de subventions ANS, nous devons être force de proposition sur les autres sujets qui vous concernent.

Nous avons mis en place des Commissions dynamiques et efficaces.

Nous avons organisé un rallye régional en plus des compétitions paramoteurs et microlights.

Le projet « Skyranger » pour les jeunes (Polyaéro et établissement région gapençaise) espère aboutir avant juin (c'est la butée temps).

Une Commission paramoteur est créée dans le but de fédérer l'ensemble des licenciés paramotoristes.

Nous avons repris les relations avec les diverses administrations (DGAC, BGTA, EALAT, etc.).

Nous espérons sous peu avoir de bonnes nouvelles concernant certaines structures de la R95.

La Commission éco-responsabilité sous l'égide de Pierre-Michel Jacomet est présente dans toutes les réunions des divers parc régionaux et départementaux où nous nous faisons connaître et expliquons notre activité.

LES SUBVENTIONS

Subvention du Conseil Régional Région Sud :

Nous avons reçu la totalité de la subvention quadriennale de l'ancien mandat et nous avons demandé une augmentation pour 2022.
Un projet sportif régional pour les quatre ans à venir a été transmis à la Région ; nous attendons les retours.

Subvention de l'Agence National du Sport (ANS) :

Nous avons obtenu 5'525 € de la part de note Fédération. Pour 2022, nous allons effectuer une demande un peu plus importante afin de pouvoir organiser des compétitions paramoteurs, microlights et aider nos compétiteurs régionaux et également pour effectuer des rallyes.

La subvention ANS peut également être demandées par les clubs associatifs sous certaines conditions : être à jour de son AG sur deux ans, avoir un bilan financier, un bureau constitué, un projet associatif, etc.

Je vous présenterai plus loin le plan de développement régional qui est la déclinaison fédérale.

LE THEORIQUE ULM

Notre Comité directeur avait proposé cinq structures pour notre région, sélectionnées en fonction de leur situation géographique, leur fonctionnement administratif ainsi qu'une répartition équitable entre associations et OBL. A ce jour, seules trois sont ou vont être actives.

D'autre structures peuvent accéder à cette demande mais il est important de savoir que nous serons surveillés par la DGAC. Nous devrons être en possession de documents prouvant que notre formation théorique et pratique est exemplaire. Nous ne pouvons pas nous permettre de bricoler.

Effectivement, cette délégation de service public a un coût financier pour la structure (ordinateurs, wifi, mis en œuvre et surveillance par les instructeurs). L'inscription pour l'élève sera de 50 € pour deux passages et 25 € devraient revenir à la structure-centre d'examens.

LES JEUNES

Notre politique qui découle des différents plans et projets associatifs a permis d'augmenter le nombre de nos jeunes. Cet objectif est fondamental pour assurer la bonne santé de vos structures dans le temps.

Elle repose sur trois mises en œuvre conjointes :
3.1/ aller les chercher là où ils sont,
3.2/ les motiver et les faire rêver,
3.3/ les aider financièrement.

Nous continuerons dans ce sens. Il est vrai qu'avec la période COVID, cela a été plus compliqué mais cela va repartir.

Nous avons toujours les partenariats avec :

- L'Ecole de l'Air et la Fondation Saint-Exupéry pour la Jeunesse
- Le Campus des Métiers et des Qualifications de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Ministère de la Justice et de la Protection de l'Enfance de Marseille
- La Faculté des Sciences du Sport de Luminy
- Polyaéro de Gap-Tallard
- Le Lycée Jean Perrin de Marseille où nous sommes membres du jury d'examen de fin d'année (fabrication d'un malonnier)
- Le Lycée Pierre Mendès France (modification de notre simulateur)

Projet Skyranger :
Former les élèves au pilotage, leur faire passer le brevet à moindre coût grâce à une convention d'exploitation.

Nous avons eu la chance de bénéficier de la générosité de Christian Dulauroy qui nous a fait don de son Skyranger légèrement endommagé suite à un atterrissage sous parachute. Des élèves du Lycée Pierre Mendès France ont travaillé au reconditionnement du Skyranger. Malheureusement, à cause de la Covid-19 et du confinement, le projet n'a pu aboutir en totalité. A ce jour, la machine est sous la responsabilité de Jean-Pierre de Lazzari qui a pour mission d'en terminer les travaux de remise en vol avec une butée temps au 1er juin 2022. Le Skyranger est également dédié au dépannage pour nos structures qui peuvent l'emprunter si elles ont un problème ponctuel avec leur machine (accident, réparation, etc.).

Les aides financières :

- L'aide à la prise de licence, désormais gratuite la première année
- L'aide de 150 € en complément de l'aide fédérale de 400 ou 550 € pour l'obtention du Brevet
- Aide du Comité Régional à l'obtention du Brevet (100 € pour 2021)

LES FEMMES

Malgré un arrêt durant la période COVID, organisons une journée pour les femmes afin de développer leur pratique et séduire de nouvelles recrues. Notre politique régionale est menée par Marie-France Jéhanne, responsable de notre Commission « Voler au Féminin ».

LES PERSONNES A MOBILITES REDUITES (HANDY)

Nous sommes toujours présents pour aider et soutenir nos clubs qui mettent tout en œuvre pour développer des activités au profit de ces personnes.

Vous l'avez compris nos actions mêmes modestes sont là :

- Vous aider au quotidien sur vos terrains et dans votre activité, ou sur des gros dossiers notamment avec la justice
- Développer nos actions spécifiques jeunes, femmes, personne à mobilité réduite
- Intervenir auprès des institutions

Pour autant, nous nous devons d'être vigilants. Sans vouloir être alarmiste, je pense que notre activité est en danger ; nous subissons régulièrement des attaques (écologie, médical, terrain etc.).

____DIVERS

Lors de mon intervention à Paris, en réunion des présidents de région, j'ai posé cette question à notre Président fédéral : Sébastien Perrot.

Que fait le Comité directeur de la Fédération ?

Je suis assez critique sur le fonctionnement de notre Fédération, quelques exemples :

- Le MULM
- Le Tour ULM annoncé puis annulé
- Le certificat médical dont il n'a, soi-disant, pas été question (comme on le dit, il n'y a pas de fumée sans feu).
- La formation des instructeurs où là aussi une action avait été entreprise pour que l'élève instructeur puisse effectuer les 25 h d'instructeur-stagiaire au sein de son club sous la responsabilité d'un instructeur (les échanges avec la DGAC semblaient être positifs, mais… ?).
- Le changement de statuts, prévu pour 2023 (pour rappel, nous sommes indépendants aujourd'hui, peut-être plus demain).

Quel devenir pour l'ULM ?

Pouvons-nous avoir confiance en ceux qui nous représentent ?

- L'ULM doit il perdre son âme ?

Vous qui votez, vous avez la possibilité d'agir.
L'AVENIR DE L'ULM VOUS APPARTIENT.

Je vous remercie pour la confiance
que vous nous témoignez.

Bon vol à tous.



Michel GENTILINI
Comité régional ULM Provence-Alpes-Côte d'Azur